



ICAO

## Réunion pour la création du Sous-groupe de gestion de l'information et des infrastructures (IIM/SG/1), Dakar, Sénégal, du 28 au 30 novembre 2016

---

### TERMES DE RÉFÉRENCE DU SOUS-GROUPE DE GESTION DE L'INFORMATION ET DES INFRASTRUCTURES (IIM/SG)

#### Termes de référence

##### 1. Mandat

Créé par l'APIRG, le Sous-groupe IIM/SG est chargé de soutenir la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI et de mener des activités permettant à l'APIRG de s'acquitter de ses fonctions et de ses responsabilités dans les domaines CNS, AIM et MET.

##### 2. Fonctions essentielles

Dans l'exercice de ses fonctions et sous la direction d'APIRG, le Sous-groupe doit :

- a) Promouvoir la mise en œuvre des modules spécifiques des mises à niveau par bloc du système de l'aviation (ASBU), tâche confiée par APIRG.
- b) Assurer la mise en œuvre des projets pour soutenir les États dans les domaines MET, AIM et CNS conformément à la méthodologie ASBU et aux directives des performances régionales destinées à soutenir les États dans la mise en œuvre des SARP et des exigences régionales.
- c) Prendre les mesures qui s'imposent pour permettre une planification et une mise en œuvre cohérentes des programmes MET, AIM et CNS en région AFI pour atteindre l'objectif des systèmes de navigation aérienne sans discontinuité, assurer l'interopérabilité et l'harmonisation au niveau de la région et avec d'autres régions.
- d) S'assurer du caractère adéquat des exigences dans les domaines MET, AIM et CNS en prenant en compte les changements dans les exigences des usagers, l'évolution des exigences opérationnelles et les avancées technologiques conformément à la méthodologie ASBU.
- e) Identifier et collecter État par État des informations sur les carences relevées dans les domaines MET, AIM et CNS conformément à la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil et les orientations d'APIRG ; analyser et proposer des solutions idoines; faire rapport sur l'état d'avancement et les obstacles auxquels le Sous-groupe est confronté.

### **3. Tâches**

- a) Analyser et mettre à jour la liste des carences dans les domaines AIM, CNS et MET dans région AFI et identifier des projets régionaux pour les corriger ;
- b) Coordonner (par des téléconférences ou des ateliers) la planification et la mise en oeuvre des projets régionaux dans les domaines CNS et MET par des équipes de projet spécialisées ;
- c) Faire le point sur la mise en oeuvre et l'efficacité des infrastructures et systèmes AIM, CNS et MET ;
- d) Assurer la conduite des réunions de coordination avec le Sous-groupe AA0/SG ;
- e) Collecter le matériel nécessaire à l'établissement de rapports et au suivi des projets IIM et élaborer les rapports des projets ;
- f) Assurer que la planification et la mise en oeuvre de projets AIM, CNS et MET dans la région AFI sont cohérentes et compatibles avec les évolutions en cours dans les régions adjacentes et qu'elles s'inscrivent dans le cadre du concept de l'ATM opérationnelle et du plan mondial de navigation aérienne et les modules ASBU liés aux domaines AIM, CNS et MET.
- g) Élaborer un plan régional de transition vers les données opérationnelles au format numérique (plans de vol, OPMET et NOTAM) en coordination avec les organes contributeurs d'APIRG pertinents.

### **4. Méthodes de travail**

Le Sous-groupe doit tenir au moins une réunion une fois par an en tenant compte du calendrier des autres activités d'APIRG. Il doit utiliser les moyens de communications électroniques disponibles, y compris les téléconférences pour préparer et faire avancer son travail entre les réunions, et pour tenir les membres informés des sujets de préoccupation et échanger sur des questions spécifiques.

Étant donné que les Sous-groupes représenteront les intérêts de la Région et que tous les États membres d'APIRG ne seront pas forcément représentés au niveau des Sous-groupes, les fonctionnaires des États membres des Sous-groupes sont censés travailler davantage comme experts dans leurs domaines respectifs contrairement aux délégués qui ne sont là que pour les intérêts de leurs États. Les Sous-groupes doivent travailler avec un minimum de formalisme.

### **5. Composition**

La réunion régionale restreinte LIM AFI (COM/MET/RAC) RAN tenue en 1988 est convenue que les participants aux réunions des organes auxiliaires de l'APIRG devaient être des spécialistes des sujets traités et rompus aux questions devant être examinées, alors que tout État censé faire une contribution valable doit avoir l'opportunité de participer. La taille du Sous-groupe devrait être la plus petite possible pour les besoins d'efficacité pour des points tels que l'examen de l'ordre du jour, les coûts, la logistique et le retour au mode de travail informel.

## 6. PROGRAMME DE TRAVAIL

Point	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
<b>Communications</b>			
1.	Suivre la mise en œuvre de la couverture VHF en région AFI conformément à la recommandation 5/12 d'AFI/7.	A	APIRG/21
2.	Mettre à jour l'annuaire d'acheminement du RSFTA de la région AFI.	A	APIRG/21
3.	En coordination avec le Sous-groupe ATS/AIS/SAR, participer au développement d'une infrastructure de communication destinée à appuyer une base de données AIS centrale pour la Région AFI (AFI CAD).	A	Continue
4.	Suivre l'élaboration et coordonner la mise en œuvre des orientations pour la mise en œuvre du réseau de télécommunications aéronautiques (ATN) et des applications sol-sol et sol-air prises en charge.	A	APIRG/21
5.	Examiner et mettre à jour, s'il y a lieu, les renseignements du Registre des domaines de gestion des adresses de l'AMHS de l'OACI concernant la Région AFI.	A	Continue
<b>Navigation</b>			
6.	Suivre et veiller à la mise en œuvre de la stratégie GNSS de la Région AFI.	A	Continue
<b>Surveillance</b>			
7.	Suivre et analyser la mise en œuvre et l'intégration des systèmes de surveillance (partage des données de surveillance)	A	APIRG/21
<b>Communications, Navigation et Surveillance – Généralités</b>			
8.	Analyser, examiner et suivre la mise en œuvre et l'exploitation des télécommunications aéronautiques, des systèmes de surveillance et de navigation (CNS), du service mobile aéronautique (SMA), et le service de radio navigation (ARNS) ; identifier les carences qui affectent les télécommunications aéronautiques et proposer des mesures correctives pour remédier à ces carences, selon le cas.	A	Continue
9.	Approfondir l'examen, si nécessaire, du concept d'installation ou de service navigation aérienne multinational AFI conformément à la conclusion 10/6c de la RAN/AFI/7.	C	Continue
10.	En coordination avec le Sous-groupe AAO, poursuivre l'élaboration progressive et harmonieuse du plan de mise en œuvre des systèmes CNS/ATM/AFI de la région AFI (Conclusion 13/1 d'AFI/7).	A	Continue
11.	En coordination avec le Sous-groupe AAO, élaborer, selon le cas, des plans d'affaires complets pour les options de mise en œuvre des composantes CNS/ATM des différentes zones de routes aériennes.	B	Continue
12.	Coordonner les plans élaborés par les États, les organisations internationales, les compagnies aériennes et l'industrie pour la mise en œuvre du plan régional des systèmes CNS/ATM et suivre la recherche-développement, les essais et les	B	Continue

Point	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
	démonstrations sur les systèmes CNS/ATM dans la région AFI, ainsi que les informations provenant d'autres régions.		
13.	Coordonner la mise en œuvre du GANP de l'OACI, des Mises à niveaux par Blocs du système de l'aviation et des feuilles de route technologiques relatives aux systèmes CNS et établir les objectifs de performance connexes.	A	Continue
<b>Spectre aéronautique</b>			
14.	Coordonner les activités régionales en vue de la promotion de la position de l'OACI aux réunions CMR de l'UIT, et améliorer la gestion et le contrôle du spectre aéronautique dans la Région.	A	Continue
15	Examiner et analyser le rapport du groupe AFI chargé de la gestion des fréquences.	A	APIRG/21

Point	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
<b>Météorologie</b>			
1.	Mise en œuvre de la Veille des volcans le long des voies aériennes internationales et participation aux exercices de VACP	D (Essentiel)	Continue
2.	Mise en œuvre du système de veille international des cyclones tropicaux (ITCW).	D (Essentiel)	Continue
3.	Mise en œuvre du SIGMET	D (Essentiel)	Continue
4.	Mise en œuvre des avertissements d'aérodromes, y compris les avertissements au cisaillement du vent	D (Essentiel)	Continue
5.	Mise en œuvre du QMS pour la fourniture de services météorologiques aéronautiques	D (Essentiel)	Continue
6	Amélioration des échanges de données OPMET dans la région	D (Essentiel)	Continue

Point	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
<b>Gestion de l'information aéronautique</b>			
1.	Assurer que la planification et la mise en œuvre de l'AIM dans la région AFI sont cohérentes et compatibles avec les évolutions dans les régions adjacentes et qu'elles s'inscrivent dans le cadre du concept opérationnel ATM, du Plan mondial de navigation aérienne et des éléments ASBU B0-DATM et SWIM	D (Essentiel)	Continue
2.	Suivre la mise en œuvre du Système géodésique mondial (WGS-84) dans la région AFI jusqu'au déploiement complet du système par tous les États, et prendre des mesures correctrices, le cas échéant.	D (Essentiel)	Continue

Point	Description de la tâche	Priorité	Date butoir
3.	Promouvoir la production normalisée de cartes aéronautiques dans la région AFI, en identifiant les obstacles que certains États pourraient rencontrer dans l'adaptation aux spécifications de l'Annexe 4 à la Convention de l'OACI et recommander des mesures à prendre par les États afin de se plier aux exigences .	D (Essentiel)	Continue
4.	Suivre l'évolution des systèmes ATM/CNS/MET par rapport aux exigences AIM dans la région AFI et en consultation avec les équipes de projet ATM/CNS/MET de la région AFI en organisant notamment les réunions des équipes de projet du Sous-groupe IIM de la région AFI	D (Essentiel)	Continue
5.	Promouvoir la mise en œuvre du système de gestion de la qualité (QMS) dans le domaine AIS/AIM dans la région AFI, en identifiant les difficultés auxquelles les États pourraient être confrontés relativement aux spécifications de l'Annexe 15 à la Convention de l'OACI.	D (Essentiel)	Continue
6	Suivre et analyser l'évolution technique et opérationnelle dans le domaine de l'automatisation des bases de données AIS/AIM et assurer la mise en œuvre coordonnée de la Recommandation Rec. 3/8 c de la Douzième Conférence de navigation aérienne.	D (Essentiel)	Continue
7	Résoudre les questions liées à la PBN dans le domaine de l'AIS/AIM, le cas échéant, en s'attaquant aux questions de l'AIM liées à la mise en œuvre de la PBN dans la région AFI	D (Essentiel)	Continue
8	Harmoniser, coordonner et soutenir les activités de mise en œuvre de l'e-TOD au niveau régional et assurer la mise en œuvre des 21 étapes de la feuille de route pour la transition de l'AIS à l'AIM.	D (Essentiel)	Continue
10	Suivre la transition de l'AIS à l'AIM dans la région AFI et fournir l'assistance et l'orientation nécessaires aux États dans ce domaine et faire le point sur la mise en œuvre des exigences de l'OACI dans le domaine AIS/AIM	D (Essentiel)	Continue
11	Suivre et analyser les dernières avancées dans domaine AIS/AIM et promouvoir l'amélioration intégrée de l'AIS/AIM grâce à une formation et une qualification adéquates du personnel remplissant les fonctions techniques dans cette activité aéronautique.	D (Essentiel)	Continue

#### Explication des priorités :

- A. Haute priorité : Tâche qui doit être accomplie de toute urgence ;
- B. Priorité intermédiaire : Tâche à entreprendre dès que possible, mais sans porter préjudice aux tâches de priorité A ;
- C. Faible priorité : Tâche qu'il faut accomplir lorsque le temps et les ressources disponibles le permettent, mais sans porter préjudice aux tâches de priorité A et B.